

ENQUÊTE

Au fil des traversées, les nouveaux

• La jeune génération de plus en plus attirée par l'investissement au Maroc

• Au-delà de l'immobilier, d'autres secteurs émergent avec les énergies renouvelables, le tourisme ou encore les nouvelles technologies

• Les entrées en hausse et les transferts d'argent aussi

L'OPÉRATION Marhaba 2016 a démarré officiellement, en grande pompe, début juillet, mais les premiers navires transportant les Marocains résidant à l'étranger venus d'Europe ont commencé leurs traversées dès la mi-juin. Des dizaines de milliers ont préféré prendre leurs vacances un peu tôt pour célébrer les fêtes de fin de ramadan avec les leurs. Cette année, 27 navires ont été programmés avec une capacité d'accueil de plus de 60.000 passagers par jour, soit une augmentation de l'ordre de 12% par rapport à l'année dernière, afin de faciliter la fluidité dans l'opération de transit. «Nous avons même prévu deux bateaux de substitution au cas où il y aurait des retards dus à des défaillances techniques», prévient Anis Birou, ministre chargé des Marocains résidant à l'étranger et des Affaires de la migration. Seul hic, en dépit des dispositions prises par les trois intervenants (le ministère chargé des Marocains résidant à l'étranger et des Affaires de la migration, le CCME et la Fondation Hassan II pour les MRE), pour assurer un meilleur accueil des 2,5 millions attendus cette année, quelques désagréments ont été relevés, notamment lors des traversées.

3 agents de police des frontières pour 1.080 passagers

Dimanche 10 juillet 2016, le bateau FRS en partance d'Algésiras à 12 heures locales en direction du port TangerMed est plein à craquer. Dans les garages du navire, sont parqués 250 voitures, 15 autocars et 10 camions. 1.080 passagers y sont à bord, dont une écrasante majorité, saison estivale oblige, sont des Marocains de l'étranger venus de toutes les régions de France, de Belgique, d'Allemagne, de Hollande...

C'est dire qu'ils ont parcouru des milliers de kilomètres, à bord de leurs voi-



Les MRE continuent à rester fidèles, dans leur écrasante majorité, à leur pays d'origine. Chaque année, ils sont plus nombreux à venir passer leurs vacances au Maroc. Même hausse au niveau des transferts d'argent. Autre tendance, l'engouement de plus en plus marqué des jeunes désireux d'y investir (Ph. L'Economiste)

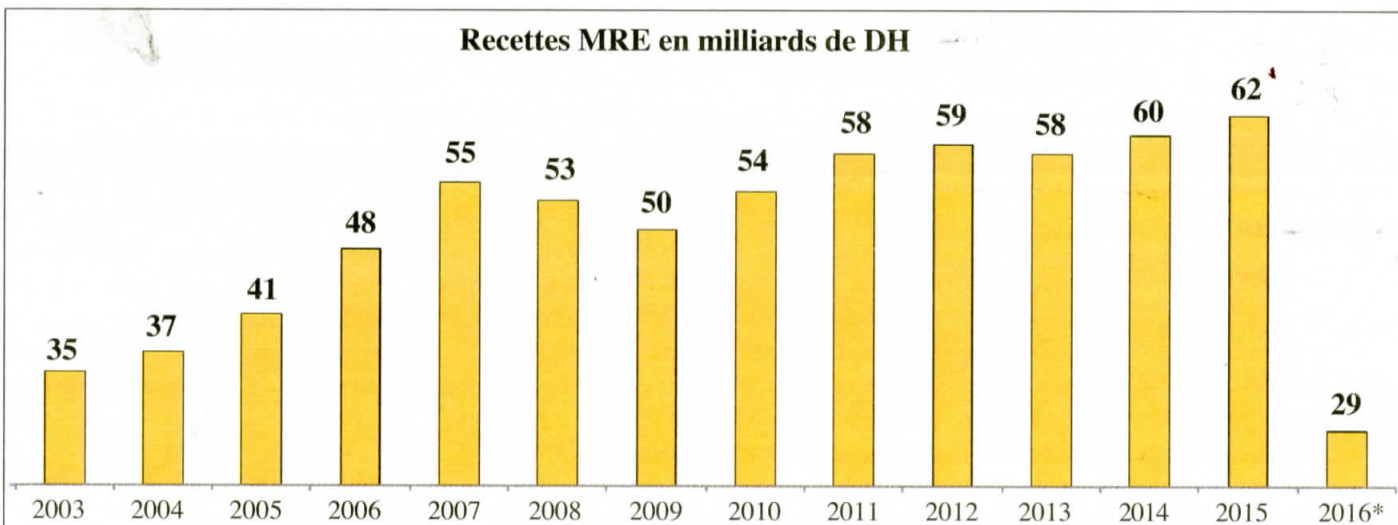
tures personnelles ou en autocar, avant d'atterrir au port d'Algésiras, dernière frontière européenne avant de fouler le sol marocain. Dans le navire de la compagnie allemande FRS battant pavillon marocain, durant la traversée en direction de TangerMed, la fatigue des passagers se lisait sur les visages et la nonchalance de la démarche: la chaleur de l'été et des nuits sans sommeil ont produit leur effet. La majorité des passagers ont fait d'une seule traite le voyage jusqu'au bateau, jour et nuit, sans répit. Mais il y avait une autre épreuve qui attendait ces 1.080 passagers sur ce bateau avant

qu'ils n'arrivent à bon port: les formalités de la police des frontières marocaine qui se déroulent à l'intérieur même du navire. Durant les 90 minutes qu'a duré la traversée, c'est un désordre ahurissant devant les guichets de la police pour se faire contrôler et avoir l'estampille sur son passeport. C'est le branle-bas de combat pour accomplir cette formalité somme toute anodine. Il n'y avait pas de queue pour que l'opération se fasse dans l'ordre, le respect et dans la dignité de chacun, mais des centaines de passagers, dans un boucan assourdissant de cris de femmes, de pleurs d'enfants, de proféra-

tion d'insultes, s'agglutinent devant les guichets, jouant à qui mieux-mieux les coudes et les épaules, pour se faire une place. Difficile de décrire cette atmosphère par d'autres mots qu'egoïsme, incivilité. Un marin de l'équipage, un Espagnol, chargé de la sécurité des passagers à l'intérieur du bateau est appelé à la rescousse pour mettre un peu d'ordre. Peine perdue. Ses tentatives répétées pour calmer cette marée humaine et lui rendre ses esprits sont noyées dans un flot d'injures et de gesticulations. Question: N'existe-t-il pas «une police spéciale» à l'intérieur du bateau pour exiger un minimum d'ordre pour l'accomplissement de cette formalité de contrôle des passeports? «Hélas non», nous répond un Marocain, un marin membre de l'équipage. «Cela fait 11 ans que je travaille pour cette compagnie, jamais je n'ai assisté à

choix et les nouvelles ambitions des MRE

un désordre pareil», se plaint-il. Mais au-delà de l'existence ou non d'un corps de police pour faire respecter l'ordre, il y a une faille de la police marocaine des frontières à relever, et qui a aussi contribué à ce désordre. L'équipe de contrôle des passeports était très réduite: trois agents de police pour 1.080 passagers! «Un effectif trop faible, et cela nous crée des retards, au détriment des passagers qui attendent leur tour d'être embarqués à Algésiras et à TangerMed», commente un Espagnol, membre de l'équipage. D'autant que les agents de police, avant de mettre l'estampille sur le passeport, veulent s'assurer de l'identité de chaque passager, ce qui est normal, et demandent donc à voir, chacun, physiquement; or comment se frayer un chemin jusqu'à eux, pour les femmes et les enfants, dans cette marée humaine



* Chiffres à fin juin

Source: Office des changes

Malgré la lenteur de la reprise en Europe, principale zone d'accueil des MRE, les transferts de fonds restent solides. Le léger fléchissement observé au plus profond de la crise en 2008-2009 semble derrière nous. En douze ans, les envois de fonds des Marocains de la diaspora ont pratiquement doublé

Entreprendre sans forcément rentrer définitivement

LE 12 juillet dernier, ont été dévoilés les résultats d'une étude entreprise par le cabinet de conseil RMDA et Maroc Entrepreneurs, à Paris, sur 600 MRE concernés par l'entrepreneuriat marocain, établis en France, en Belgique et aux Pays-Bas, nés ou élevés à l'étranger. Des réponses collectées et analysées par une équipe de consultants, il ressort que la création d'entreprise pour les Marocains du monde est liée à un «fort attachement» à leur pays d'origine. Mais cette liaison d'ordre «affectif» s'étirole vite lorsque la maîtrise de la langue fait défaut aux MRE, lesquels avancent de plus en plus des motivations économiques à leur projet d'investissement au Maroc. L'étude révèle aussi une logique d'entrepreneuriat non forcément liée à un projet de retour définitif au Maroc. Les sondés dans cette étude ont souligné par ailleurs que la formation «dispersée et difficilement accessible et/ou fiable dans un environnement institutionnel éparse» peut constituer un obstacle à la création d'entreprise. Un environnement décrit comme «masculin» mais qui «se féminise». En effet, le Royaume recense en 2016 près de 5.000 femmes entrepreneures, soit 29% contre 71% pour leurs homologues masculins. Dernière tendance, 72% des MRE montrent un intérêt pour le financement de projets productifs. Un engagement susceptible de s'effectuer «de préférence par l'actionariat dans des entreprises au détriment des dons ou des produits de placements bancaires».

désordonnée? Et ce passager, Hussein, 75 ans, du 18e arrondissement de Paris, originaire d'Agadir, qui commente: «Cela fait plus de 50 ans que je fais, chaque année, cette traversée et ce cafouillage me rappelle les années 1970 et 1980, quand

le passage de Ceuta pour le contrôle de police nous demandait une journée entière...Maintenant je suis vieux, si seulement je dispose d'une assurance maladie au Maroc, je terminerai mes jours dans mon bled...». Hussein est l'un de ces

retraités «chibanis» qui ont bénéficié à partir de janvier 2016 d'une aide de 550 euros par mois, qui avait remplacé l'ancienne allocation de solidarité aux personnes âgées ou (ASPA). Aide dont ils

Les «chibanis» de France réclament le droit à la sécurité sociale

DES dizaines de milliers de «chibanis» marocains déjà retraités hésitent à rentrer s'installer définitivement au Maroc, à cause d'une couverture sociale aléatoire. Si la pension de retraite que touchent ces travailleurs est exportable là où le retraité veut aller passer ses vieux jours, tel n'est pas le cas pour l'assurance maladie.

La loi de sécurité sociale en France exige de ces retraités de ne pas quitter la France plus de 6 mois et un jour s'ils veulent continuer à jouir d'une assurance maladie française. A une question posée au Parlement français en décembre 2015 sur le sujet, Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales et de la Santé, avait affirmé dans sa réponse (publiée au Journal officiel du mois d'avril 2016) une égalité en matière de sécurité sociale pour tous les retraités, et sans faire explicitement mention de l'obligation de résidence. «Cette réponse peut paraître complète», s'est félicitée dans un communiqué l'association Cap-Sud MRE défendant cette catégorie de retraités, mais elle mérite «un réel éclaircissement au vu des articles de loi» sur le sujet, ajoute-t-elle. Un des articles de cette loi énonce clairement que «les retraités titulaires d'une rente ou pension vieillesse peuvent être soignés à l'occasion de leur séjour



(Ph. AFP)

temporaire en France». Et un autre article indique que «ces mêmes retraités, résidant en France de manière stable et régulière bénéficient, en cas de maladie, de la prise en charge de leurs frais de santé». Mais la condition de résidence n'est pas tout à fait élucidée dans la réponse de Marisol Touraine, estime Salem Fkire, président de l'ONG Cap-Sud MRE. C'est pour cette raison que cette dernière, et d'autres ONG encore, se sont tournées vers le Conseil d'État français pour avoir un décret d'application de la réponse Touraine. Il faut,

selon ces ONG, que la condition de résidence soit clairement explicitée dans ce décret. Ce n'est que dans le cas où cette condition n'est plus un impératif à l'accès aux droits de couverture de la sécurité sociale pour les retraités immigrés de France «que nous pourrions enfin parler d'équité de droit entre les contribuables immigrés de France et les retraités français», souligne un communiqué publié fin juin dernier par l'association présidée par Fkire.

J. M.

ENQUÊTE

Au fil des traversées, les nouveaux

peuvent désormais profiter quel que soit leur lieu de résidence. L'ASPA, elle, était soumise à une condition de résidence en France de 6 mois par an.

Une assurance maladie aléatoire au Maroc

Les «chibanis» ayant atteint l'âge de retraite en France ne supportent plus en effet les longs trajets, des milliers d'entre eux, malgré une assurance maladie aléatoire, ont préféré rentrer au Maroc pour ne plus le quitter. D'autres, la majorité, sont encore astreints à faire des allers-retours pour pouvoir continuer à jouir d'une prise en charge complète de la sécurité sociale française. Ces retraités risquent en effet de perdre ce droit s'ils décident de venir s'installer plus de six mois dans leur pays d'origine. En janvier 2014, le code français de la sécurité sociale avait introduit une discrimination inadmissible, voire jugée «inconstitutionnelle», entre Fran-

çais retraités qui s'installent au Maroc (ou dans n'importe quel pays autre que la France) et les retraités marocains disposant d'une pension française qui veulent faire de même. Ces derniers perdraient, selon cette disposition discriminatoire, le droit à la sécurité sociale s'ils décident de séjourner hors de France plus de 183 jours.

Au-delà de ce type de désagrément, comme celui dont ont pâti les 1.080 passagers sur le navire FRS en ce mois de juillet 2016, les MRE continuent à rester fidèles, dans leur écrasante majorité, à leur pays d'origine. Trois tendances corroborent cette fidélité: chaque année, il y a une augmentation des entrées au Maroc pour passer les vacances, même hausse au niveau des transferts d'argent et, troisième tendance, les jeunes MRE sont de plus en plus attirés par l'investissement au Maroc.

Ainsi, au 17 juillet 2016, les services portuaires et aéroportuaires ont-ils enregistré 966.894 entrées des MRE, soit une augmentation de 6,12% par rapport à la même période de 2015. On s'attend à ce

que les entrées cette année frôlent les 2,5 millions. En 2015, 2 millions de MRE sont entrés au Maroc entre le 5 juin et le 17 août, dont plus de 900.000 via le port TangerMed. Deux raisons à cela, explique le ministère chargé de la Communauté marocaine de l'étranger et de l'émigration: cet engouement des MRE pour le Maroc traduit un fort attachement au pays d'origine, et une quête de plus de réconfort

et de chaleur auprès de la famille et de la mère patrie dans un contexte marqué par la crise et le terrorisme. Deuxième tendance: les MRE envoient plus d'argent à leur pays d'origine. Fin juin 2016, 29,1 milliards de DH ont été transférés contre 28,1 milliards à la même période de 2015, soit +4%. En 2015, 6,4 milliards de dollars (61,7 milliards de dirhams) ont été transférés, soit +3% par rapport à 2014, ce qui

«Les ONG sont écoutées, pas entendues»

Créée à Agadir (lieu d'une immigration massive vers l'Europe à la fin des années 1950, 60 et 70) par un groupe de MRE chefs d'entreprise, ayant la particularité d'avoir investi au Maroc, l'association Cap-Sud MRE ambitionne de jeter les ponts entre le Maroc et les pays d'accueil, et prêter main-forte aux jeunes MRE de la deuxième et troisième génération désireux aussi d'investir dans leur pays d'origine.

talité. L'erreur est de croire que la génétique répondra à toutes les anticipations.

- Vos principales doléances comme Marocains de l'immigration?

- La principale doléance est plus que d'actualité, c'est la participation politique qui nous est refusée malgré la Constitution.

Comment vouloir impliquer ce potentiel économique que sont les 5 millions

- L'Economiste: Vous êtes de cette génération issue des Marocains de l'étranger et avez choisi d'investir au Maroc. Pourquoi ce choix?

- Salem Fkire: Ce choix est partagé par un grand nombre de trentenaires et quadragénaires MRE, car il est la suite logique d'un entrepreneuriat ou d'une carrière professionnelle accomplis dans le pays d'accueil. Ce retour aux sources est une forme d'hommage au sacrifice de nos pères qui n'ont pas hésité à émigrer pour garantir une vie meilleure à leur famille.

- Avez-vous le sentiment d'être bien servis et bien accueillis en tant qu'investisseurs?

- Le problème ne réside pas dans un accueil plus favorable car, au Maroc, dans la difficulté, les MRE sont logés à la même enseigne et les institutions aiment à le rappeler. Il est indispensable, en tant qu'investisseur étranger ou MRE, de s'adapter au pays où vous décidez d'investir, que ce soit au Maroc ou tout autre pays. Il ne faut surtout pas transposer la mentalité du pays d'accueil au Maroc et ne pas penser que le fait d'être Marocain vous permet de croire que vous n'avez pas besoin d'étudier le marché et la men-



Salem Fkire, président de l'association Cap-Sud MRE (Ph. Cap-Sud MRE)

de MRE, dont 70% ont moins de 40 ans, en l'excluant de la vie civique de notre nation?! Comment défendre nos intérêts juridiques, sociaux ou économiques sans représentativité politique? Cette exclusion aura de réelles conséquences identitaires sur les générations récentes et en aura d'autant plus sur les investissements en provenance de la diaspora.

- Avez-vous le sentiment que les ONG défendant les intérêts des MRE sont écoutées au Maroc?

- Les ONG sont écoutées, mais pas entendues. Pour être entendue, l'ONG doit faire preuve de complaisance, mais cela n'est pas forcément dans l'intérêt de la diaspora, malheureusement! «Investisseur, oui, citoyen, non», nous refusons ce statut discriminatoire. □

Propos recueillis par JM

TU VEUX BIEN ETRE MON PARRAIN OU MA MARRAINE ?

SOS VILLAGES D'ENFANTS MAROC



Je m'appelle Hiba. Mon sourire, c'est à mon parrain que je le dois. Grâce à sa générosité, je vais à l'école, je vis dans une maison avec mes frères et sœurs et ma mère SOS qui s'occupe bien de nous. J'aimerais tellement que tous les enfants orphelins ou sans famille aient, comme moi, la chance d'être heureux dans un village d'enfants SOS!

Avec 100 dirhams par mois, devenez parrain ou marraine SOS et aidez un enfant à construire son avenir

Contactez Souad au 05 22 77 72 85 / parrainage@vesosmaroc.org

Site Internet : www.vesosmaroc.org

RIB : 013780 01195 001 001 001 59 48 / Casa Val Fleuri - BMCI

Association reconnue d'utilité publique et placée sous la Présidence d'Honneur de SAR La Princesse Lalla Hasnaa

Merci à L'Economiste qui nous a offert cet espace

choix et les nouvelles ambitions des MRE

correspond à 7% du PIB marocain. Deux années auparavant, en 2012, ces transferts équivalaient 56,3 milliards de DH contre 58,3 milliards en 2011, et 54,3 milliards de DH en 2010. Mais il y a une constante, bon an mal an, le transfert d'argent constitue la troisième source de devises après le tourisme et les phosphates. Cela dit, selon un rapport récemment publié par la Banque mondiale, avec 6,4 milliards de dollars transférés 2015, le Maroc est placé

parmi les pays arabes recevant le plus de devises de la part de sa diaspora (c'est l'Egypte qui a été placée au premier rang avec 19,7 milliards de dollars transférés par ses migrants.)

Troisième tendance des MRE : une attirance pour les affaires au Maroc, malgré quelques désagréments bureaucratiques et une lenteur dans les procédures administratives. Salem Fkire, président de Cap-Sud MRE, une association dé-

diée à la défense des intérêts des MRE, qualifie «d'erreur» le fait de croire «que la génétique répondra à toutes les anticipations. D'origine marocaine ou pas, un MRE désirent investir se doit de s'adapter à la mentalité marocaine». Au-delà de l'immobilier, jusqu'à une date récente secteur de prédilection de ces investissements, une autre tendance à relever: les jeunes MRE 2e et 3e génération placent de plus en plus leur argent dans les énergies

renouvelables, l'agriculture, le tourisme, l'industrie, la logistique, ou encore dans les nouvelles technologies. Cependant, l'investissement productif des MRE ne représente encore, selon les estimations du ministère de tutelle, que 7% de ces transferts. □

Jaouad MDIDECH

Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com

Birou: «Notre objectif est d'optimiser les conditions d'accueil»

• Deux commissions à pied d'œuvre pour assurer fluidité et sécurité

• Mobiliser les MRE travaillant dans les médias pour instituer une sorte de diplomatie parallèle

- L'Economiste: De nombreux MRE se plaignent de cafouillage devant les guichets de la police des frontières pendant la traversée entre Algésiras et TangerMed. D'où beaucoup de retard...

- Anis Birou: Franchement je n'ai aucune connaissance de ce cafouillage et vous avez raison de l'évoquer pour que nous prenions les dispositions pour éviter ce genre de mauvaises surprises pendant les traversées. Ce que je peux vous dire est que deux commissions ont été installées et sont à pied d'œuvre pour un meilleur accueil de nos MRE. Une commission entièrement marocaine composée



Anis Birou, ministre chargé des Marocains résidant à l'étranger et des Affaires de la migration (Ph. Bziouat)

de plusieurs intervenants en ce domaine, dont notre ministère et ceux du Transport et de l'Intérieur; et une autre commission mixte entre le Maroc et l'Espagne. L'objectif est d'optimiser les conditions d'accueil, d'appui et d'accompagnement des MRE durant l'opération Marhaba de cette année. Le travail de ces commissions est axé sur deux objectifs essentiels: assurer la fluidité et la sécurité. Il

n'est certes pas toujours facile de concilier les deux, mais nous essayons de faire ce que nous pouvons. Ce dont je peux vous assurer aussi est que cette année, 27 navires sont mis à la disposition de nos MRE et une capacité d'accueil de plus de 60.000 passagers par jour, pour faciliter la fluidité dans l'opération de transit, soit une augmentation en termes de places de l'ordre de 12%.

- Ne croyez-vous pas qu'il y a trop d'intervenants dédiés aux MRE, d'où peut-être ce cafouillage?

- S'il y a plusieurs intervenants, c'est qu'il y a un intérêt particulier pour nos Marocains de l'étranger, pour améliorer leur situation et défendre leurs droits. Il y a un effort pour coordonner le travail

des trois intervenants, le ministère chargé de la Communauté marocaine de l'étranger, le CCME et la Fondation Hassan II pour les MRE. Chaque année, il y a plus d'entrées, et il est normal qu'il y ait plusieurs organismes dédiés à cette catégorie de population. Au 17 juillet 2016, nous avons enregistré 966.894 entrées, soit une augmentation de 6,12% par rapport à la même période de 2015.

- Une augmentation aussi des transferts en devises?

- Tout à fait. A fin juin 2016, 29,1 milliards de dirhams ont été transférés contre 28,1 milliards à la même période de 2015, soit + 4%.

- Le 17 juillet dernier, vous avez invité une cinquantaine de journalistes MRE pour promouvoir l'image du Maroc à l'étranger, y a-t-il des correctifs à faire en la matière?

- Ce Forum vient dans la foulée de celui organisé fin mai dernier sur le thème

de «vivre ensemble dans une atmosphère de radicalisme et d'islamophobie» qui voulait apporter des réponses au climat anxieux que vivent nombre de pays européens. Le Forum dédié aux journalistes voulait mobiliser les MRE travaillant dans les médias pour instituer une sorte de diplomatie parallèle. Nous avons pour cet objectif constitué un réseau de journalistes pour remédier à la carence en information et en mobilisation. □

Propos recueillis par
Jaouad MDIDECH

